PROTOCOLE DE VEILLE AU BIEN-ÊTRE

Collège GÉRARD PHILIPE

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Repérage de faits d'intimidation, brimades, moqueries répétées

Signalement au coordonnateur

Relève d'une situation d'intimidations répétées

Organisation de l'équipe-ressource pour prise en charge

1er entretien avec l'élève-cible (10-15 min)

1ers entretiens avec les élèves intimidateurs ou témoins (3 min)

2 semaines

2 semaines

2ème entretien avec l'élève-cible (10-15 min)

2èmes entretiens avec les élèves intimidateurs ou témoins (3 min)

Bilan de l'équipe-ressource

Nécessite d'être traité autrement (médiation, relation avec les familles, sanctions ….)

—> Principal / C.P.E.

Résolution de la situation

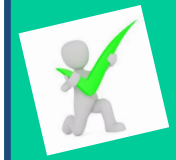

VIGILANCE